

En 2018, dans les
Landes, **6 jeunes âgés**
de 18 à 24 ans meurent
sur la route. 13 jeunes
ont été blessés suite à un
accident de la route

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

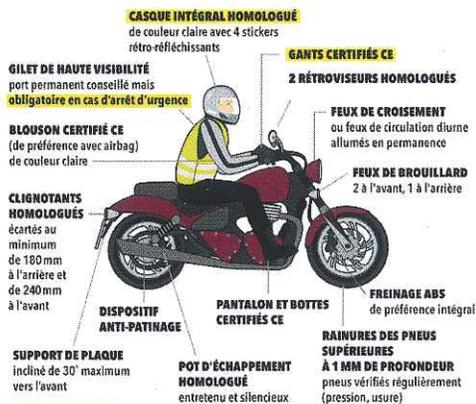
USAGERS VULNÉRABLES

01 ÉQUIPEMENTS À VÉLO



02 ÉQUIPEMENTS À SCOOTER

UN MOTOCYCLISTE BIEN ÉQUIPÉ ROULE SUR UNE MOTO BIEN ÉQUIPÉE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

SANCTIONS EN CAS DE NON CONFORMITÉ DU VÉHICULE

- Amende selon l'infraction
- Immobilisation du véhicule
- Confiscation et mise en fourrière
- Non indemnisation par l'assurance en cas d'accident

RISQUE ENCOURUS

- Forte probabilité d'avoir un accident et de plus grande gravité

SE PROTÉGER EST INDISPENSABLE !

SOYEZ BIEN ÉQUIPÉS



Casque



Gants



Bottes



Pantalon



Gilet



Blouson



03 POUR LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES

Les écouteurs
interdits
à Vélo



LegiPermis 
Sécurité Routière et Législation



• 135€ d'amende

ATTENTION ! LE DÉBRIDAGE EST INTERDIT

ROULER AVEC UN CYCLOMOTEUR DÉBRIDÉ AUGMENTE LE RISQUE D'ACCIDENT.

Un cyclo est conçu pour ne pas dépasser la vitesse maximale de 45 km/h, et la formation dispensée afin d'obtenir le permis AM ne permet pas d'acquérir une maîtrise suffisante au-delà de cette vitesse. Le débridage d'un cyclomoteur est sanctionné par une amende de 135 €. Lors d'un contrôle, il peut être immobilisé, voire confisqué, et en cas d'accident, l'assurancene couvrira pas les frais.

LES RÈGLES DE CIRCULATION

- 1 Ne pas se faufiler entre les voitures ;
- 2 Ne pas changer de file brusquement ;
- 3 Respecter les règles de priorité ;
- 4 Signaler systématiquement les changements de direction ;
- 5 Ne jamais dépasser par la droite ;
- 6 Ne pas oublier d'utiliser les rétroviseurs ;
- 7 Respecter les limitations de vitesse, également dans les zones limitées à 30 km/h ;
- 8 Ne pas boire d'alcool.

CONSEILS

1. Porter au minimum un blouson et une paire de gants épais (cuir ou Kevlar®), même lorsqu'il fait chaud ;
2. Anticiper !
Il faut rester attentif aux réactions des autres ;
3. Un casque, ça se change : il doit être remplacé après un choc.

CODE DE LA ROUTE

FOCUS SUR LES CYCLISTES

SIGNALISATION ROUTIÈRE

DANGER	OBLIGATION (début / fin)		INTERDICTION	
				

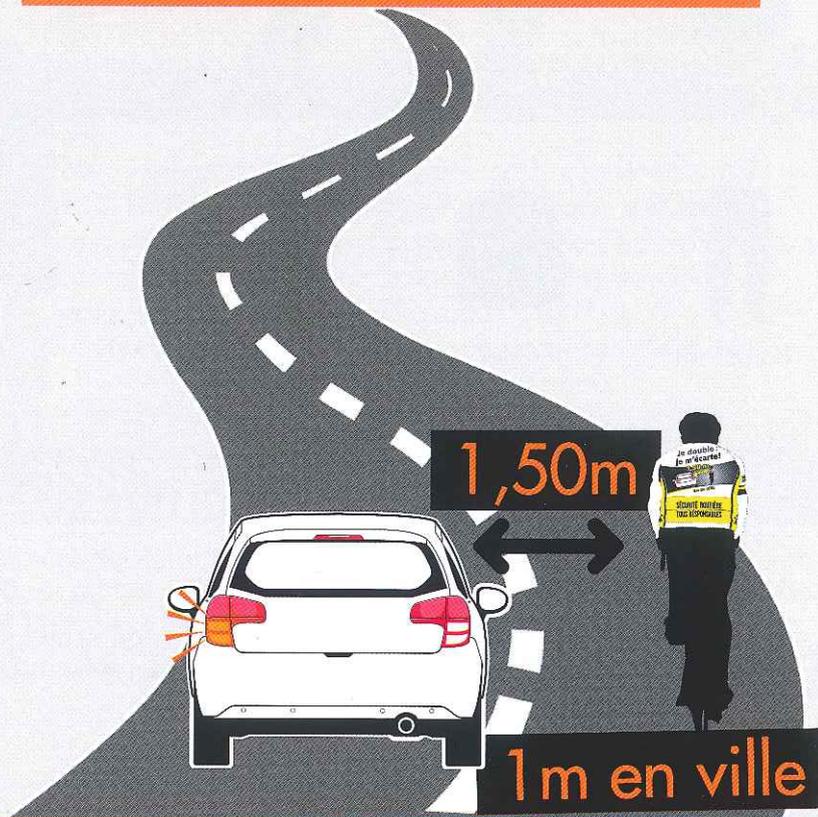
INDICATION de piste, itinéraire cyclable, voie verte, double sens, parking, issue



PRIORITÉ : au feu rouge, possibilité de tourner à droite ou d'aller tout droit pour les cyclistes, en cédant le passage aux usagers dont le feu est vert



JE DOUBLE : JE M'ÉCARTE



QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT?

1. Il faut donner l'adresse, l'identité et le téléphone
2. Protéger la zone
3. Donner les circonstances de l'accident